

Réunion du Comité sur le Standard d'Accès au Marché

Première réunion du 11 septembre 2017

Prochaines étapes:

- **Les membres ont été invités à présenter leurs commentaires** sur les [Termes de Référence du Standard d'Accès au Marché](#) à Natalia Uribe, en écrivant à nataliauribe@minasresponsables.org
- **Les mineurs participants sont invités à contacter** Natalia Uribe nataliauribe@minasresponsables.org **en précisant les nominations** afin qu'un mineur puisse être élu co-vice-président du Comité Standard. Nimer Rivera, un mineur péruvien, s'est porté volontaire afin d'être élu comme Vice-Président. Les commentaires sur cette nomination sont également reçus.
- **Une suggestion a été reçue afin d'obtenir une session supplémentaire** avec les mineurs pour expliquer les détails du Standard d'accès au Marché.

1. Présentations

Le 11 septembre 2017, le Comité du Standard d'Accès au Marché (MES dans sa version en anglais) s'est réuni pour la première fois.

Les participants ont convenu des règles de base suivantes pour la réunion:

- La réunion sera enregistrée afin de pouvoir prendre des notes.
- **Règles de Chatham House:** les opinions ne sont pas attribuées à des individus ou organisations spécifiques.
- **Usage de trois langues pour le Comité:** l'anglais comme langue principale, avec des traductions simultanées en espagnol et en français fournies par le personnel de l'Alliance pour une Mine Responsable (ARM).
- **L'équipe RESOLVE, l'équipe ARM et les membres du Conseil d'ARM** participent en tant qu'observateurs sans droit de vote afin de pouvoir commenter l'avancement du Standard et son alignement avec la promotion de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (MAPE en espagnol) responsable.

Il a été précisé qu'après l'établissement du comité, les prochains ordres du jour seront approuvés avant la réunion par le Président, et les membres pourront proposer alors des sujets de discussion. Suite à cela, les membres du comité et les autres participants ont effectué une série de présentations.

2. Termes de Référence du Standard d'Accès au Marché (MES) -Présentation et discussion du schéma conceptuel

Felix Hruschka, Directeur des Standards ARM, a présenté les documents de supports suivants: le document sur les [Termes de Référence \(TdR\)](#) du Standard d'Accès au Marché (document public annonçant le développement du Standard), le document de recherche du MES et [la présentation conceptuelle](#). La présentation décrit le périmètre et les fonctions du Standard ainsi que son contexte, la nécessité du Standard et les risques potentiels que le Standard se doit de considérer et contrôler.

Les éléments suivants ont été soulignés:

- «Le Standard d'Accès au Marché» est utilisé comme un nom de travail, qui peut changer en fonction de la décision du Comité.
- Le MES est développé en "Open Source-Source Ouverte" pour surmonter les limites des schémas de Standards exclusifs. Le Standard ne sera pas "détenue" par une organisation

particulière et doit fonctionner sous la licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0.

- La portée organisationnelle principale est celle de "groupes de travail basés sur la production" tels que définis par la MAPE de l'OCDE. La portée organisationnelle étendue comprend les «groupes de la chaîne d'approvisionnement» tels que les commerçants locaux.
- La portée géographique est globale, y compris les zones touchées par les conflits et à hauts risques.
- Le Standard se concentre sur les risques liés à la Diligence Raisonnable ou *Due Diligence* (DD) de l'OCDE et l'annexe II, en proposant les catégories de risques immédiats, les risques modifiables du Guide de Due Diligence de l'OCDE et d'autres risques.
- Sur la base du concept de source ouverte, il sera possible de créer des versions locales adaptées au contexte juridique et culturel, national ou régional et des versions personnalisées, par exemple en se concentrant plus en profondeur sur un sujet d'intérêt spécifique, comme la conformité avec Minamata.
- Pour que le Standard soit accessible aux mineurs, il est suggéré qu'une première, deuxième et troisième vérifications soient effectuées et que l'acheteur soit responsable de la vérification indépendante par un tiers répondant à ses besoins d'approvisionnement.
- Il est proposé que le cadre des cinq étapes proposé par l'OCDE soit utilisé dans la mise en œuvre du MES afin de faciliter l'alignement sur le Guide de Due Diligence.
- Un indicateur de performance clé "3C Score" a été proposé pour les producteurs de minéraux de la MAPE basé sur l'engagement, la conformité et la crédibilité, favorisant ainsi des améliorations progressives.
- Le MES guidera les mineurs afin qu'ils se conforment au Guide de Due Diligence de l'OCDE, en leur fournissant un itinéraire d'amélioration continue. Avec cette information, les acheteurs peuvent être plus confiants sur le fait que leur chaîne d'approvisionnement est conforme au Guide de Due Diligence, en réalisant la Due Diligence avec les mineurs qui utiliseront le MES de manière beaucoup plus simple et efficace.
- Le MES devrait être complémentaire des systèmes de chaîne d'approvisionnement existants.

En réponse à la soumission et à la révision des TdR, les membres du Comité des Standards MES ont partagé les réactions et suggestions suivantes:

- **Il est suggéré que le terme «conforme à l'OCDE» ne soit pas utilisé dans le contexte du Standard, mais plutôt le terme de «conformité».**
- **Avec un Standard personnalisable en fonction du contexte local, une préoccupation selon laquelle le concept de "MAPE légitime" pourrait être remplacé par "MAPE légale" a été mise en avant.** Le terme «légitime» a été inclus dans le Guide de Due Diligence de l'OCDE précisément pour éviter les obstacles dans un contexte dans lequel la MAPE n'est pas reconnue légalement. L'équipe du projet a répondu que, bien que la version générique du MES utilisera le concept de légitimité plus vaste de l'OCDE, dans de nombreux endroits (comme la Colombie) qui définissent clairement les conditions de légalité de la MAPE, ignorer le statut juridique de la MAPE équivaut à une violation de la loi. Dans une telle situation, indépendamment de la légitimité de la MAPE, aucun raffineur légitime ne peut légalement acheter de l'or qui ne correspond pas à la «légalité» minimale. Dans d'autres pays, où le statut juridique de la MAPE est plus souple ou moins bien défini, le seuil minimum sera toujours générique, selon l'OCDE. Un participant a commenté que la possibilité pour le Standard de s'adapter aux particularités de chaque pays serait utile tant que la structure de base du Standard est maintenue.
- **Que se passe-t-il si un mineur artisanal et à petite échelle est intégré dans le système du MES et qu'il surgit alors un risque de l'Annexe 2? La communauté serait-elle suspendue du MES? Sous quelles conditions?** Il a été précisé que la DD de l'OCDE favorise un engagement responsable avec les communautés les plus vulnérables, recommandant un soutien pour l'atténuation des risques plutôt que le désengagement (suspension). L'importance de l'atténuation des risques a été soulignée, par exemple, la relation avec une communauté où la

présence d'enfants a été identifiée ne devrait pas être automatiquement suspendue, mais un soutien devrait être apporté pour atténuer ce risque sans interrompre l'engagement commercial. L'équipe a précisé que la motivation derrière le MES était exactement la suivante: promouvoir un engagement commercial précoce de la part de l'industrie avec les groupes miniers, où les risques de l'Annexe II de l'OCDE ont été identifiés et une stratégie d'atténuation claire a été développée. Ces groupes devraient être en mesure de participer temporairement aux marchés tout en s'efforçant de réduire ces risques. Il a été proposé de préciser que le schéma du système MES reflète mieux cela. Il a également été suggéré que le MES se réfère [aux questions fréquemment posées sur l'approvisionnement en or de la MAPE, OCDE](#).

- Il a été suggéré que **les rapports des mineurs puissent être chargés sur une plate-forme** et rendus accessibles aux acheteurs et aux institutions.
- Il a été commenté qu'il fallait travailler plus sur « comment communiquer le cadre des cinq étapes de l'OCDE pour l'appliquer à la MAPE ». Toutes les entreprises, y compris celles de la MAPE légitime, sont encouragées à appliquer le cadre des cinq étapes de l'OCDE, mais il a été souligné que les diapositives soumises ne sont pas entièrement équivalentes à ce cadre.

Les membres ont été invités à envoyer plus de commentaires à Natalia Uribe, en écrivant à nataliauribe@minasresponsables.org

3. Aperçu du processus et du calendrier du MES

Par la suite, un aperçu du processus du MES et du calendrier ont été fournis.

Une version bêta du Standard devrait être disponible pour discussion lors des réunions régulières du Comité entre octobre et décembre 2017 par le biais de conférences téléphoniques. Le premier brouillon devrait faire l'objet d'une consultation publique de janvier à mars 2018 (60 jours). Avec les résultats de la consultation à examiner entre mars et avril 2018, on estime que la première version du Standard sera disponible d'ici fin avril 2018.

L'équipe de projet a précisé que le développement du Standard d'Accès au Marché est financé par l'Alliance Européenne pour les Minéraux Responsables (EPRM) dans le cadre du programme CAPAZ (chaînes d'approvisionnement pour la paix). En raison des temps de financement du projet, l'équipe a décidé de publier la première version après le premier cycle de consultation afin qu'il soit piloté plus largement. Sous réserve de la disponibilité des fonds, une deuxième consultation de la version du MES est prévue, incluant les leçons tirées du cycle pilote en 2019, conformément au Code de bonnes pratiques de normalisation de l'ISEAL, pour lequel deux cycles de consultation sont requis.

4. Instances de gouvernance: rôles du Comité Consultatif du MES et du Comité du Standard MES.

En outre, la structure de gouvernance du MES a été présentée, avec les deux instances de gouvernance suivantes:

- Comité Consultatif (AG): dirigé par RESOLVE
- Comité du Standard d'Accès au Marché (MES CS): dirigé par ARM.

Le Comité du Standard MES est un comité technique établi pour la gouvernance et le développement du MES. Les [TdR spécifiques](#) suivent les mêmes principes que les [TdR génériques des Comités des Standards ARM](#), le nombre total d'adhérents doit être impair et aucun des groupes d'intervenants n'aura une majorité dans le CS MES.

Les principaux rôles des membres sont de contribuer au développement du Standard, de représenter ses parties prenantes, de participer régulièrement et de déclarer tout conflit d'intérêts avant de participer aux processus décisionnels, entre autres.

Le procès-verbal de la réunion est distribué à tous les membres du Comité dans les 10 jours ouvrables suivant la réunion.

RESOLVE a décrit les principales fonctions du [Comité Consultatif](#), qui échange et conseille sur les questions stratégiques tel que l'alignement des MES sur d'autres schémas, Standards et initiatives. Les résumés des réunions du groupe consultatif seront partagés avec le comité standard et rendus publics.

Les termes de référence du Comité Consultatif et la liste des membres sont disponibles sur le site [Web du Standard](#). Il existe des chevauchements pour certaines institutions qui participent aux deux comités, afin que la stratégie de ces deux espaces soit alignée.

À la suite de l'approbation du projet de Standard par le Comité du Standard d'Accès au Marché, le Comité Consultatif l'examinera et le recommandera au Conseil d'ARM pour adoption formelle.

5. Commentaires de la première réunion du Comité Consultatif

Jennifer Peyser, de RESOLVE, a résumé les principaux résultats de la première réunion du Comité Consultatif (AG) en juillet. Le procès-verbal complet de la réunion est disponible sur le [web](#).

Les membres du Comité Consultatif ont souligné l'importance de fournir des incitations aux mineurs artisanaux, plutôt que d'accroître le fardeau de ces derniers d'accéder au marché. Une discussion a suivi sur le nom du Standard afin de s'assurer qu'il reflète bien l'intention d'être un outil d'amélioration progressive. Certaines parties prenantes ont estimé que le terme de «Standard» pourrait donner l'impression d'être une contrainte, car il est souvent associé (et pas nécessairement à juste titre) à des systèmes formels de certification.

Une autre question importante était de distinguer les différents types de risques dans l'Annexe II de l'OCDE. Des questions ont également été soulevées au sujet du mécanisme de réclamation du Standard.

La prochaine réunion du Groupe consultatif est prévue pour octobre.

6. Approbation des procédures des Standards spécifiques et des termes de référence du MES.

Les points clés des procédures permettant de guider le Comité ont été énumérés. [Les termes de référence spécifiques du MES](#) sont basés sur les [procédures de configuration des standards](#) et sur [les termes génériques de référence du Comité des Standards](#).

Ce document vise à assurer la crédibilité et à intégrer les valeurs de transparence, de participation et d'équité dans le processus, en harmonie avec les meilleures pratiques internationales pour l'élaboration de Standards. Les procédures indiquent la compatibilité avec le Code de bonnes pratiques ISEAL pour l'établissement de Standards sociaux et environnementaux.

Les procédures d'ARM de mise en œuvre des standards ont évolué à partir des expériences antérieures du développement du standard zéro et du standard Fairmined. Elles définissent les rôles et les responsabilités générales des différents Comité des Standards.

Les TdR du MES CS adoptent les principes et les conditions des TdR des Comités des Standards; avec quelques différences:

- Une composition plus large du Comité, avec des catégories plus diverses.
- Le Comité recommande des formes possibles de vérification du Standard.
- Le rôle spécial du Comité Consultatif: Le Comité du Standard reçoit les recommandations du Comité Consultatif et évalue son incorporation dans le développement du MES. Le Comité Consultatif recommande l'adoption du Standard auprès du Conseil d'ARM (Instance organisatrice du développement des Standards).

7. Élection du Président et du Vice-Président

Aucun volontaire ne s'étant proposé, deux membres ont été nommés pour assumer le rôle de Président et Vice-Président du Comité: Simone Knobloch de Valcambi en tant que Président et Yaw Opoku, de Solidarité en tant que Vice-Président.

Les deux organisations font partie d'EPRM, donateur et acteur important dans le processus du MES, et représentent deux groupes d'intérêts qui sont essentiels au MES: les raffineries et les organisations de soutien travaillant avec les mineurs.

Simone Knobloch et Yaw Opoku ont accepté la nomination.

Simone Knobloch, directeur des opérations de Valcambi, s'est présenté et a expliqué pourquoi son entreprise soutenait cette initiative. Valcambi est fortement engagée dans l'approvisionnement en or de la MAPE et fait partie d'EPRM. Il y a deux ans, ils ont commencé à élaborer un processus d'approvisionnement de la MAPE et, après avoir visité les producteurs de la MAPE, ils se sont sentis en phase avec les objectifs du Standard. Simone pourra apporter la perspective de l'industrie au Comité et pourra soutenir l'adoption et la mise en œuvre du Standard du côté de l'industrie.

Yaw Opoku a mentionné le fait que Solidarity promeut et met en œuvre des pratiques responsables dans le monde entier, et que des Standards étaient nécessaires afin de faciliter cette démarche. Il a décrit les défis qui persistaient lors de l'utilisation de Standards de pratique responsable et des systèmes de certification, dans des environnements difficiles et a déclaré que le MES était un bon moyen afin de commencer à reconnaître et à valoriser l'engagement des mineurs mettant en œuvre progressivement des pratiques responsables.

En outre, pendant réunion il a été recommandé qu'un mineur soit inclus dans la direction du Comité afin d'assurer une représentation équitable des points de vue des mineurs. Il a été proposé d'avoir un président et deux postes de Vice-Présidents. Nimer Rivera (Pérou) a déclaré qu'il était disponible pour assumer le rôle de Vice-Président des mineurs.

Les membres ont été invités à soumettre leurs commentaires sur les nominations directement au coordinateur des Standards pour des questions de confidentialité.

8. Remarques finales

Les mineurs ont souligné que, pour les prochaines réunions, il serait souhaitable d'avoir plus de représentants des mineurs pour équilibrer les points de vue entre les parties prenantes. Cinq mineurs ont été confirmés en tant que membres venants de Guyane, de la Colombie, du Pérou, du Burkina Faso et du Sénégal, de sorte que leur participation active soit promue.

Enfin, une consultation sur "l'unanimité" a été reçue dans la prise de décision. L'équipe a précisé que si l'unanimité est promue (tous les votes en faveur), les Termes de Référence décriront une procédure formelle de vote pour les cas où le consensus n'est pas atteint.

Présents:

Mineurs artisanaux et à petite échelle

- Nimer Rivera- Peru - Représentant des mineurs
- Romain Kani - Burkina Faso - Porte-parole des mineurs
- Urica Primus- Guyane - Représentante d'une organisation de femmes mineures
- Tabara Cissokho -Sénégal - Porte-parole des mineurs
- Urica Primus - Guyane - représentante d'une organisation de femmes mineures

Systemes des standards internationaux ou d'organisations représentant un ou plusieurs

secteurs industriels

- Anne Marie Fleury - Directrice des Standards et Impact de RJC
- Lisa Sumi- Coordinatrice des Standards IRMA
- Michele Bruelhart- Directrice technique EICC

Raffineries d'or et associations

- Simone Knobloch- Directeur des opérations de Valcambi

Sociétés ou associations en aval

- Mariana Smirnova – Directrice de projets CFSI

Organisations non gouvernementales (en particulier, travaillant avec la MAPE)

- Yaw Britum – Chargé de Programmes sur l'Or – Solidaridad-Ghana

Consultants techniques et experts

- Fabiana Di Lorenzo – Responsable de la Due Diligence chez Estelle Levin
- Cesar Ipenza-expert minier du Peru

Observateurs

- Louis Marechal - Observateur de l'OCDE

Autres participants

- **Cecilia Julcarima**-femme mineure de la région de Huancayo-Pérou.
- **Manuel Reinoso** - Vice-Président du conseil d'administration d'ARM-Mineur péruvien.
- **Patrick Schein**- membre du conseil d'ARM, raffineur.
- **Jennifer Peyser**- Médiateur senior RESOLVE.
- **Taylor Kennedy**-RESOLVE Program Manager.
- **Marcin Piersiak** - Directeur Exécutif d'ARM.
- **Felix Hruschka** - Directeur des Standards ARM.
- **Baptiste Coue**-ARM Spécialiste en Monitoring-traducteur anglais-français.
- **Jose Santana** - Analyste des Standards et certifications ARM-traducteur anglais-espagnol.
- **Natalia Uribe** - Coordinatrice des Standards et certifications ARM.

Absents excusés:

- **Neil Harby** - Directeur technique de LBMA
- **Mauricio Cabrera**- Coordonnateur des politiques minières chez WWF
- **Renzo Mori Junior** - Chercheur au Centre pour le Développement Durable des Minéraux. Université du Queensland
- **Assheton Carter**- Directeur de The Dragonfly Initiative
- **Daniel M Riascos** - Colombie - Représentant de la Coopérative minière Coodmilla